

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA
M.R.C. DE MATAWINIE**

**MARDI
13 DÉC 2011
2011-12-13**

**Ajournement du Conseil municipal tenue le 5 décembre 2011
à 20 heures à l'Hôtel de Ville sis au 180 rue Sainte-Louise.
Cette assemblée est ajournée pour être tenu le 13 décembre 2011 à
19h30. Étaient présents : Messieurs, Gilles Ducharme, Éric Beaulieu,
Mario Tremblay et Jean Robitaille, Pierre-Michel Gadoury, sous la
présidence du Maire, monsieur Normand Champagne.
Était absente: Madame Isabelle Desrosiers**

II Y A QUORUM

2011-390

Réouverture de l'assemblée ajournée

Proposé par le conseiller Gilles Ducharme
Et résolu

QUE : la présente assemblée soit et est ouverte.;

Adopté unanimement.

2011-391

Soumission « entretien de la patinoire » (N/D X-0233)

Donner suite, s'il y a lieu, aux offres reçues pour « entretien de la
patinoire ».

Proposé par le conseiller Éric Beaulieu
Et résolu

QUE : la présente soumission soit et est accordée à Messieurs Luc et
Yves Archambault au montant de 6500 \$ + taxes, étant le plus
bas soumissionnaire;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer
le contrat à cet effet:

Adopté unanimement.

2011-392

Service des incendies de Saint-Jean-de-Matha / Rapports
(N/D B-1067)

Adoption des rapports des incendies et des pratiques qui ont été déposés par le service des incendies. Autoriser le Maire et la Directrice générale à signer les chèques à cet effet.

Proposé par le conseiller Éric Beaulieu
Et résolu

QUE : les rapports des incendies et des pratiques déposés par le Service des incendies soient et sont acceptés;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet;

Adopté unanimement.

2011-393

Service des incendies de Saint-Jean-de-Matha / Équipement
(N/D B-1444)

Monsieur Jean-François Bruneau, Directeur du Service des incendies nous fait la demande pour l'achat de 8 paires de gants au coût d'environ 80 \$ la paire. Donner suite, s'il y a lieu, à cette demande.

Proposé par le conseiller Jean Robitaille
Et résolu

QUE : la municipalité autorise l'achat de 8 paires de gants au coût d'environ 80 \$ la paire;

Adopté unanimement.

Liste des comptes à payer

Procéder, s'il y a lieu, à l'adoption de la liste des comptes à payer au montant de 28 801,29 \$ et autoriser le Maire et la Directrice générale à signer les chèques à cet effet.

Proposé par le conseiller Mario Tremblay
Et résolu

QUE : la liste des comptes à payer au montant de 28 801,29 \$ soit et est adoptée;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet;

Chèques	Fournisseurs	Montants
6847	ABC ENVIRONNEMENT INC.	825.56
6848	ATELIER D'AIGUISAGE ET SOUS-DUR	34.60
6849	AUTO CONCEPT ENR.	284.81
6850	BANQUE NATIONALE DU CANADA	232.30
6851	BELL GAZ LTEE	287.33
6852	BOULANGER GAETAN	150.00
6853	BRUNEAU JEAN-FRANCOIS	195.00
6854	CERTILAB INC.	541.21
6855	CHAMBRE DE COMMERCE	1265.57
6856	DESROSIERS ISABELLE	391.01
6857	DURAND JEAN	2000.00
6858	ENTREPRISE JEAN-FRANCOIS MILLS	8430.45
6859	ENTREPRISES H.P. BEAUSOLEIL	266.58
6860	GARAGE CARL GADOURY	1941.26
6862	GELINAS CHRISTINE	65.11
6863	LE GROUPE HARNOIS INC.	1967.95
6864	LEPINE & FRÈRES INC.	942.94
6865	LE RESEAU MOBILITÉ PLUS	190.20
6866	LES DELICES A MARJO SENC	2013.05
6867	LES ENTREPRISES C. BEDARD INC.	438.65
6868	LOCATION PIERRE JETTE	1708.88
6869	METRO BOUCHER	337.58
6870	PRODUITS SHELL CANADA LTEE	213.00
6871	REJEAN LAPORTE & FILS AUTO LTEE	40.40
6872	RIVEST & FILS	967.77
6874	SECURITE LANAUDIÈRE ENR.	730.03
6875	SERIGRAPHIE POLYTECH	111.65
6876	VINCELETTE LEANDRE	100.00
6877	VISA DESJARDINS	1687.06
6878	WOLSELEY	259.71
		28 801.29\$

Adopté unanimement.

2011-395 **Transfert de fonds**

Autoriser, s'il y a lieu, le transfert de fond d'un montant de 28 527 \$, selon la liste déposée à cet effet.

Proposé par le conseiller Mario Tremblay
Et résolu

QUE : les transferts de fond d'un montant de 28 527 \$ soient et sont autorisés;

Adopté unanimement.

2011-396 **Directeur des travaux publics** (N/D B-1582)

La période d'essai de 6 mois étant terminé, accorder, s'il y a lieu, la permanence à monsieur Jean-François Gargano, à titre de directeur des travaux publics.

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury
Et résolu

QUE : la municipalité accorde la permanence à monsieur Jean-François Gargano à titre de directeur des travaux publics;

QUE : la municipalité procède à l'inscription de ce dernier à l'assurance collective des employés;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisé à signer le contrat de travail à cet effet;

Adopté unanimement.

2011-397 **Archambault Luc**

Souligner, s'il y a lieu, l'acte de bravoure de monsieur Luc Archambault pour son intervention afin de venir en aide aux gens emprisonnés à l'intérieur du véhicule lors du terrible accident survenu le 1^{er} décembre dernier dans le secteur du 1561, route Louis-Cyr.

Proposé par le conseiller Éric Beaulieu
Et résolu

QUE : la municipalité tient à souligner l'acte de bravoure de monsieur Luc Archambault pour son intervention afin de venir en aide aux gens emprisonnés à l'intérieur du véhicule lors du terrible accident survenu le 1^{er} décembre dernier dans le secteur du 1561, route Louis-Cyr;

Adopté unanimement.

2011-398 **« Compagnons de Louis-Cyr »** (N/D B-1715)

Modifier, s'il y a lieu, la résolution 2011-262 à l'effet d'ajouter au premier paragraphe ce qui suit : - *Que le projet de convention joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.*

Proposé par le conseiller Gilles Ducharme
Et résolu

QUE : la résolution 2011-262 soit et est modifiée pour faire l'ajout au premier paragraphe ce qui suit : - *Que le projet de convention joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;*

Adopté unanimement.

2011-399 **Maison des jeunes « Le Gros Orteil »** (N/D B-1663)

La maison des jeunes « Le Gros Orteil » nous fait la demande de pouvoir procéder à une collecte de bouteilles dans la municipalité pour ramasser des fonds pour leurs activités et demande la possibilité d'utiliser un local pour faire le tri de leur récolte. Donner suite, s'il y a lieu, à ces demandes.

Proposé par le conseiller Jean Robitaille
Et résolu

QUE : la municipalité est favorable à la demande de la maison des jeunes « Le Gros Orteil » pour la collecte de bouteilles dans la municipalité, durant la fin de semaine du 14 et 15 janvier 2012 ou celle du 21 et 22 janvier 2012, pour la réalisation de diverses activités;

QUE : la municipalité ne peut cependant acquiescer à la demande d'un local, aucun n'étant disponible;

Adopté unanimement.

2011-400 **Levée de l'assemblée**

Proposé par le conseiller Jean Robitaille

QUE : la présente assemblée soit et est levée.

Fin de l'assemblée à 19 h 50

Normand Champagne, Maire

Nicole D. Archambault, Directrice générale
